



SAVOIE
CONNECTÉE



Partenaire des collectivités et des opérateurs
pour la fibre et le très haut débit

SAVOIE CONNECTÉE

Guide de déploiement FTTH



COVAGE INSTALLE
LA FIBRE **CHEZ VOUS**



**255 000 PRISES
OPTIQUE
DISPONIBLES
D'ICI Mi 2024**

*1 foyer ou 1 local d'activités =
1 prise*



**+ DE 160
PERSONNES
MOBILISÉES SUR
LES CHANTIERS**

*Avec de nombreuses
créations d'emplois locaux*



**PLUS DE 650
ARMOIRES
DE RUE
INSTALLÉES**

LES + DE LA FIBRE

Le Département confie à SAVOIE CONNECTEE la construction et l'exploitation d'un réseau de fibre optique départemental pour relever le défi de la couverture totale du département (hors zones conventionnées AMII). L'ensemble des particuliers et locaux à usage professionnel seront raccordables sur demande d'ici août 2024.

SAVOIE CONNECTEE investit à 100% sur fonds privés et remporte avec ce projet de déploiement de 255 000 prises fibre sur 243 communes l'un des plus importants Appels à Manifestation d'Engagement Locaux (AMEL) en France.

QUI FAIT QUOI?



LE CONSEIL DEPARTEMENTAL de Savoie

- Suit et accompagne l'opérateur dans ses déploiements
- Informe et assiste les communes et EPCI dans le dispositif



Société désignée par le Département pour l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

- Construit le réseau fibre en lien avec ses 7 entreprises sous-traitantes
- Commercialise le réseau auprès des opérateurs
- Assure sa maintenance



LES OPERATEURS

- Louent le réseau à COVAGE
- Proposent des offres de services aux utilisateurs



L'UTILISATEUR FINAL (Particuliers & Entreprises)

- Souscrit un abonnement fibre auprès de l'opérateur de son choix
- Profite du très haut débit

L'ARCHITECTURE DU RÉSEAU

Le réseau fibre jusqu'à la maison (FTTH : Fiber To The Home) est structuré en plaques desservant entre 300 et 800 foyers environ, organisées autour d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO), interface entre le réseau de collecte et la boucle locale de distribution.

1 NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)

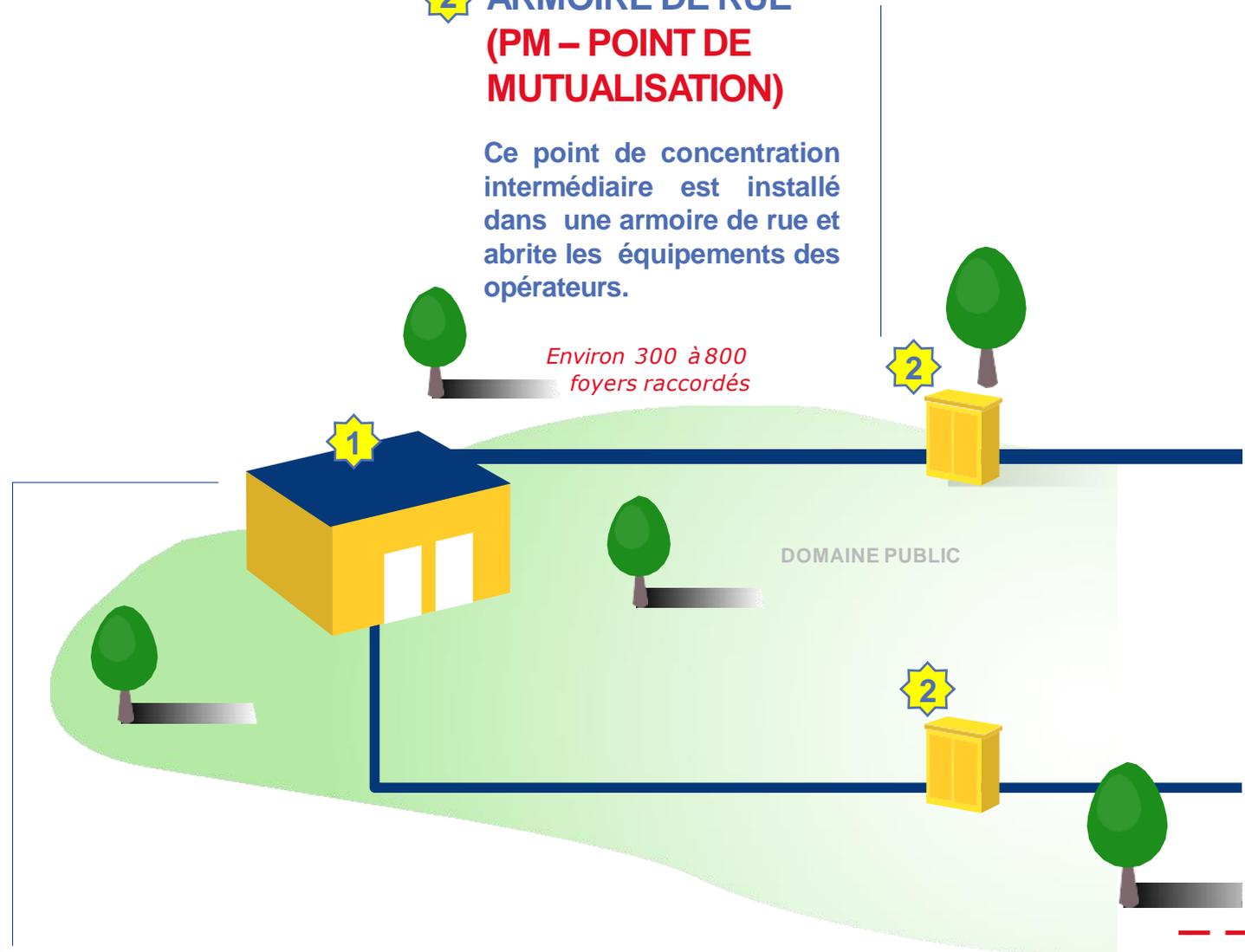
Il abrite les équipements des opérateurs et concentrent les câbles de fibres optiques desservant les clients finaux. Il prend la forme d'un bâtiment maçonné.

*Environ 1000 à 1500
foyers raccordés*

2 ARMOIRE DE RUE (PM – POINT DE MUTUALISATION)

Ce point de concentration intermédiaire est installé dans une armoire de rue et abrite les équipements des opérateurs.

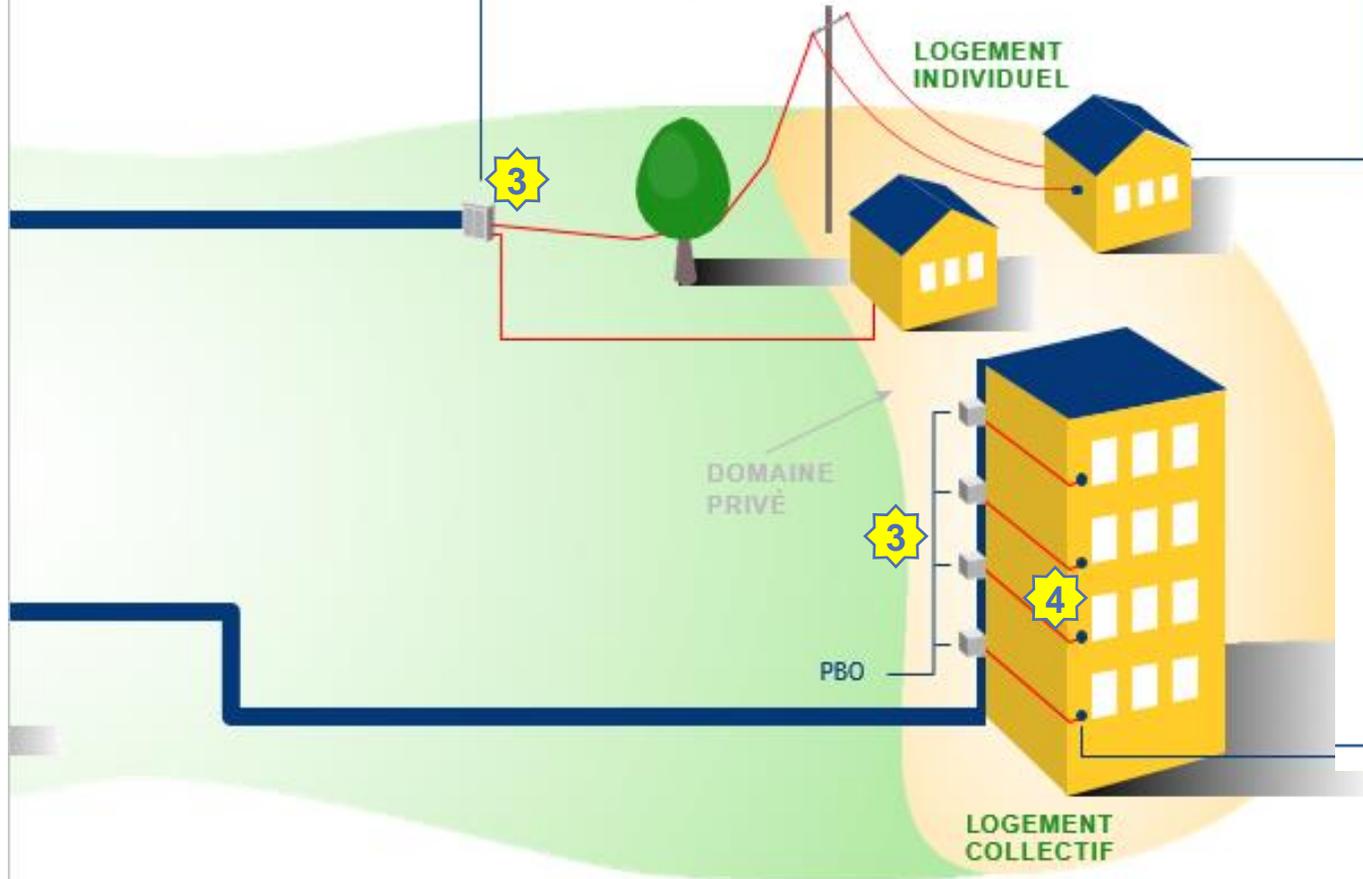
*Environ 300 à 800
foyers raccordés*



3 POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE (PBO)

C'est le dernier maillon du réseau avant le branchement final chez l'abonné. Il est situé à proximité immédiate des sites à raccorder

Entre 1 et 8 foyers raccordés par PBO



RACCORDEMENT FINAL

Cette étape est réalisée par le fournisseur d'accès Internet (FAI) choisi, seulement lorsque le foyer ou l'entreprise souscrit un abonnement.

4 LA PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO)

Installé à l'intérieur du logement, ce boîtier connecte l'abonné au réseau fibre, pour bénéficier des services très haut débit fournis par son opérateur fournisseur d'accès Internet. C'est l'équivalent d'une prise téléphonique pour le réseau ADSL.

LES ETAPES CLES DU DEPLOIEMENT



1 ÉTUDES

- État des lieux des habitations-locaux (existants et à venir) à raccorder
- Identification des lieux potentiels d'implantation des armoires de rue et des réseaux existants susceptibles d'accueillir la fibre
- Modélisation du futur réseau

*Durée moyenne 6 à 9 mois**



2 PRÉPARATION DES TRAVAUX

- Conventionnement avec les propriétaires concernés par le passage de fibre en façade d'immeuble
- Autorisation de pose de boîtier de raccordement sur façade
- Sollicitation des acteurs devant réaliser des travaux d'élagage nécessaires au passage de la fibre

*Durée moyenne 6 à 9 mois**



3 RÉALISATION DES TRAVAUX

- Installation des armoires de rue
- Déploiement des câbles optiques :
 - En priorité sur les infrastructures téléphoniques ou électriques existantes (en aérien, en souterrain, en façade des bâtiments, dans les centres bourgs)
 - Par l'implantation de nouveaux poteaux, ou parfois la création de tranchées s'il n'existe aucune infrastructure disponible

*Durée moyenne 6 à 9 mois**



4 COMMERCIALISATION

- Activation et mise en service des offres opérateurs
- Ouverture commerciale après 3 mois de gel réglementaire
- L'intégration des données du terrain à la fin des travaux peut nécessiter quelques mois, avant que la commercialisation du réseau auprès des opérateurs fournisseurs d'accès, ne soit lancée effectivement sur le territoire

**Délais variables, en fonction de la complexité du projet sur le secteur*

Pour chacune
de ces étapes,
votre
collaboration
est
indispensable.

RÉPÉTITION
DES TRAVAUX
SUR UN MÊME
SECTEUR

DIMENSIONNEMENT
INSUFFISANT DU RÉSEAU
(LOCAUX NON DESSERVIS)

RETARDS

SURCOÛTS



LA PHASE ÉTUDES

À l'occasion d'une réunion de démarrage, SAVOIE CONNECTEE vous présente votre référent territorial ainsi que l'entreprise sous-traitante qui réalisera les travaux. Leurs équipes parcourent ensuite les rues de votre commune afin d'identifier les habitations et locaux à raccorder. Elles font également un état des lieux des infrastructures sur lesquelles s'appuyer pour déployer le réseau fibre (réseaux téléphonique et électrique existants).

LE RÔLE DE VOTRE COMMUNE



TRANSMETTRE LES INFORMATIONS PERMETTANT DE BIEN CALIBRER LE RÉSEAU

- Toutes les constructions réalisées depuis 2019.
- Les nouveaux projets déclarés ou portés à votre connaissance d'au moins 4 logements à une même adresse (un immeuble, un lotissement, une ZAC...).



TRANSMETTRE VOTRE PLAN D'ADRESSAGE, LE RÉALISER OU LE METTRE À JOUR

- Pour souscrire à une offre fibre auprès d'un opérateur, des adresses complètes composées d'un n° et d'un nom de rue sont indispensables. Chaque commune doit donc s'assurer de disposer d'un plan d'adressage complet et à jour. Au-delà de la fibre,
- D'autres avantages : rapidité d'intervention des services d'urgence, meilleur acheminement du courrier, orientation des GPS ou encore développement des services à la personnes...



CONFIRMER UN DES POSITIONNEMENTS PROPOSÉS POUR LES ARMOIRES DE RUE

Le ou les emplacements proposés tiennent compte d'un cahier des charges techniques précis (proximité du réseau téléphonique existant, accès au site...).

Si besoin, une visite de terrain peut s'organiser.

Des ajustements en terme de couleur ou d'orientation du local sont également envisageables. Une fois le lieu défini, vous devrez signer la convention d'occupation du domaine publique associée.

L'armoire de rue constitue la pierre angulaire du futur réseau. Son emplacement n'est pas aléatoire mais répond à des contraintes techniques. Sans la validation de son emplacement, il est impossible de poursuivre les déploiements.

L'implantation de cette armoire peut intervenir plusieurs mois avant que les travaux de déploiement ne démarrent.



2

PRÉPARATION DES TRAVAUX

- Sur la base des éléments récoltés pendant les études, les équipes de SAVOIE CONNECTEE modélisent le futur réseau fibre sur le secteur.
- Quelques semaines avant les travaux, une nouvelle réunion est organisée. Objectif : valider ensemble l'architecture du réseau et échanger sur les travaux à venir.

LE RÔLE DE VOTRE COMMUNE



NOUS INFORMER D'ÉVENTUELS TRAVAUX PRÉVUS SUR VOTRE COMMUNE

- Revêtement de voirie, travaux d'assainissement ou enfouissement de réseaux peuvent être couplés au déploiement du réseau fibre, pour éviter la répétition des interventions sur un même secteur.



RÉALISER LES OPÉRATIONS D'ÉLAGAGE SUR VOTRE DOMAINE PUBLIC

- Une intervention peut être nécessaire à proximité des poteaux et lignes électriques ou téléphoniques existantes, utilisés comme support à la fibre, si la végétation gêne ou empêche son déploiement.



FACILITER LE PASSAGE DE LA FIBRE EN INTERVENANT AUPRÈS DE VOS ADMINISTRÉS

Si un blocage est constaté, nos équipes vous solliciteront pour sensibiliser les propriétaires concernés et leur rappeler le cadre réglementaire. Des éléments de discours et supports spécifiques pourront être mis à votre disposition.

Passage en façade

Dans la continuité des infrastructures téléphoniques ou électriques existantes, la fibre est parfois déployée en façade de certaines propriétés. Pour encadrer l'intervention des entreprises, permettre l'exploitation et l'entretien du réseau à terme, mais aussi protéger les habitants en cas de litige, une autorisation de pose de façade en boîtier doit être signée entre SAVOIE CONNECTEE et les propriétaires des bâtiments.

Convention d'immeuble

SAVOIE CONNECTEE déploie la fibre dans les parties communes des immeubles collectifs et dans les lotissements privés de 4 logements et plus. La Loi Elan impose que lors de l'assemblée générale, le mandat doit être donné au Syndic pour signer la convention lors de la sollicitation du Syndicat d'aménagement numérique du 73 par l'opérateur d'immeuble.

* Selon l'article L.51 du Code des postes et communications électroniques, les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public, permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, sont accomplies par le propriétaire du terrain.

Élagage

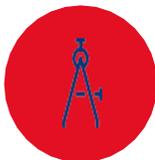
Les équipes de SAVOIE CONNECTEE peuvent vous solliciter comme intermédiaire auprès de certains de vos administrés afin qu'ils réalisent des opérations d'entretien de la végétation aux abords des réseaux existants pour permettre l'accès des techniciens aux infrastructures*. Elles vous remettront alors la liste des parcelles identifiées dans les études et des outils de sensibilisation.

3

LA PHASE DES TRAVAUX

- C'est parti ! Les travaux s'engagent. Au programme : installation des locaux techniques et déploiement des câbles optiques : en aérien ou en souterrain.
- Quelques jours avant leur démarrage, les équipes de SAVOIE CONNECTEE vous transmettent une programmation des interventions.

LE RÔLE DE VOTRE COMMUNE



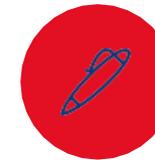
NOUS INFORMER D'ÉVENTUELS TRAVAUX PRÉVUS SUR VOTRE COMMUNE

- Revêtement de voirie, travaux d'assainissement ou enfouissement de réseaux peuvent être couplés au déploiement du réseau fibre, pour éviter la répétition des interventions sur un même secteur.



DELIVRER LES ARRETES DE CIRCULATION

- Le déploiement de la fibre peut nécessiter la fermeture temporaire de certains axes routiers, ou la mise en place d'alternants



À L'ISSUE DES TRAVAUX, SIGNER LE PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

- Ce document officialise la fin des travaux sur votre commune. Si vous le souhaitez, une visite de fin de chantier peut être organisée.

Les équipes de SAVOIE CONNECTEE assureront une remise en état à l'identique des voiries et espaces publics traversés au fil du chantier

4 LA COMMERCIALISATION

La fibre est là !
Une fois réalisées les opérations d'activation des services des opérateurs, les offres fibres des fournisseurs d'accès internet partenaires du réseau sont ouvertes à la commercialisation.
Nous pourrions alors organiser une réunion publique ou une permanence dans votre commune ou une commune alentour. Objectif : informer vos administrés et leur expliquer la marche à suivre pour se raccorder.

LE RÔLE DE VOTRE COMMUNE

BANNIÈREWEB



Accueil

Le groupe

Nos partenaires

2 Actualités

La fibre

Testez votre éligibilité



**INFORMER VOS
HABITANTS DE
L'ARRIVÉE DE
LA FIBRE !**

Le département et SAVOIE CONNECTEE communique sur l'arrivée de la fibre. Vous pouvez alors informer les habitants de la possibilité de souscrire à un abonnement fibre. Nous vous invitons à les relayer et les utiliser !



AFFICHES
ET DÉPLIANTS



RAPPEL DES ETAPES CLEFS DU DEPLOIEMENT FTTH

Prérequis tiers Conventionnement ENEDIS
Conventionnement ORANGE (GCBLO)
Autorisations d'implantation et conventionnement des NRO et des PM
Conventionnement des tirages en façade
Conventionnement des installations en immeuble
Obtention des permissions de voirie

Prise commercialisable

Prise déployée

RELEVES
DE
BAL

APS

APD *

Travaux *

Recettes

DOE

Intégration
et éligibilité

J3M

Commercialisation



* Aléas météo



Partenaire des collectivités et des opérateurs
pour la fibre et le très haut débit